

## Dénomination de voies

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Il est proposé, sur avis favorable de la Commission Culturelle,

### **dans le lotissement «Les Vesontianes» à Planoise Châteaufarine**

- d'approuver l'extension de la dénomination Chemin des ESSARTS L'AMOUR au prolongement de ce chemin,

- de dénommer Rue George SAND (1804 - 1876) l'autre voie du lotissement.

Ecrivain français, sa vie et son oeuvre évoluèrent au gré de ses passions et ses convictions humanitaires ; principales oeuvres : en 1846 «La Mare au Diable» et en 1849 «La Petite Fadette».

### **dans le Lotissement SAFC aux Tilleroyes**

- de dénommer Rue Professeur BARNARD (1922 - 2001) la voie n° 1.

Chirurgien Sud-Africain, naturalisé Grec, il réalisa la première transplantation cardiaque en 1967.

Rue Louis BACHELIER (1870 - 1946) la voie n° 2.

Premier mathématicien à avoir élaboré la théorie mathématique du mouvement Broomien, il est l'auteur de la théorie de la spéculation, une étude qui lui vaut aujourd'hui un rayonnement international.

Rue Pierre de FERMAT (1601 - 1665) la voie n° 3.

Mathématicien français, précurseur dans le calcul différentiel, la géométrie analytique, la théorie des nombres et le calcul des probabilités. Il est l'auteur d'une célèbre conjecture sur les nombres ou «Grand Théorème de Fermat» qui n'a été démontrée qu'en 1993/1994.

### **dans le Domaine «Le Château de Colette» aux Montboucons**

- de dénommer Rue Erik SATIE (1866 - 1925) la voie n° 1.

Compositeur français, précurseur du Dadaïsme et du Surréalisme, il prôna le dépouillement puis s'intéressa à la forme, mais avec humour et dérision avant de nier l'art pour expérimenter la «musique d'ameublement».

### **Les ponts :**

- de dénommer :

• Pont de CHARDONNET, le pont à arcades dit communément Pont Blanc et qui débouche sur l'Avenue Chardonnet.

• Passerelle des PRES DE VAUX, la passerelle qui mène à la Place Guyon.

- d'approuver l'extension de la dénomination Rue Christiaan HUYGENS au prolongement de la rue C. Huygens sur la rue La Fayette.

**de dénommer la voie du nouveau lotissement «Les Champs de Pierre» :**

Rue des CHAMPS de PIERRE ; cette voie commence Chemin des Echenoz de Velotte et se termine en impasse.

Le Conseil Municipal est invité à approuver ces dénominations.

**«M. LE MAIRE :** J'ai une autre proposition à vous faire mais je pense que c'est ce que va dire Annie MENETRIER, qui m'a effectivement écrit il y a quelques jours pour proposer un nom, mais vas-y, dis-le puisque je suis d'accord avec ta proposition.

**Mme Annie MENETRIER :** Simplement j'ai reçu un courrier et je me suis entretenue avec la personne qui fait cette proposition puisqu'elle n'émane pas du groupe communiste, je tiens à le souligner. C'est une proposition pour qu'une rue, une avenue ou un boulevard prenne le nom d'Ambroise Croisat à Besançon, c'est le centenaire de sa naissance cette année, donc je crois que dans une période de commémoration...

**M. LE MAIRE :** Vous savez tous ce qu'a fait Ambroise Croisat ?

**M. Jean-Claude CHEVAILLER :** Oui, mais on a besoin d'un petit rappel !

**M. Annie MENETRIER :** Il fut un des principaux artisans de la Sécurité Sociale et dans une ville comme Besançon ce serait bien. Je vois que M. le Maire est favorable à cette proposition. Merci.

**M. LE MAIRE :** Oui, on va demander à la Commission Culturelle de travailler sur la nomination d'une rue Ambroise Croisat. Il y a beaucoup de rues qui portent ce nom dans la région parisienne».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces dénominations.

*Récépissé préfectoral du 23 novembre 2001.*